



BP 545 50015 St-Lô Cedex

sgen50@wanadoo.fr

Carte scolaire septembre 2011

Archive : sept 2011

Rentrée scolaire : un goût d'inachevé suite

La moindre scolarisation des enfants de deux ans, la baisse des effectifs sur plusieurs villes ont limité, mais pas empêché les classes sur-chargées :

Grand-Celland : Les effectifs sont à 107 pour un seuil à 105. Les parents occupent toujours l'école et depuis une semaine, une collègue de l'école jeûne pour obtenir l'ouverture de la 5ème classe.

Granville Curie : Mardi les parents ont occupé l'école pour demander la réouverture de la classe fermée.

D'autres écoles, qui ont eu une fermeture sur la base de la prévision d'avril, nous indiquent des effectifs supérieurs au seuil : c'est le cas de Barneville, de Coulouvray, de St Martin des Champs, du RPI Carantilly, Quibou, Dangy...

Carte scolaire : décisions après le ctp de rentrée.

1) Ré-affectation d'un emploi d'enseignant dans les écoles suivantes :

BIVILLE-VAUVILLE RPI ; COUTANCES Les Claires Fontaines école primaire ; DONVILLE LES BAINS école primaire ; CHERBOURG-OCTEVILLE Fraternité (par transfert de poste implanté initialement à l'école maternelle Les Tournesols) ; EQUEURDREVILLE-HAINNEVILLE école élémentaire François Mitterrand ; HEAUVILLE-HELLEVILLE RPI ; JUL-LOUVILLE RPI ; LA CROIX AVRANCHIN-VERGONCEY RPI ; MONTFARVILLE RPI ; NOTRE DAME DE CENILLY école primaire ; PIERREVILLE-SAINT GERMAIN LE GAILLARD RPI ; QUINEVILLE RPI

2) Affectation d'un emploi d'enseignant supplémentaire dans les écoles suivantes :

BRECEY école élémentaire ; CARENTAN Les Hauts Champs ; LA GLACERIE Bellevue école primaire ;

3) Affectation provisoire d'un emploi d'enseignant supplémentaire dans les écoles suivantes :

ACQUEVILLE-VASTVILLE RPI ; AVRANCHES Parisy école primaire

4) Plusieurs écoles ont des effectifs supérieurs au seuil d'ouverture et l'inspecteur n'envisage pas d'ouverture : Coulouvray ; St Jean des Champs ; RPI Carantilly ; Le Grand Celland ...

Le sgen-cfdt ne peut se satisfaire de ces décisions. Il demande l'ouverture d'un poste dans chaque école qui a des effectifs supérieurs aux seuils.

Point chaud de la rentrée : la scolarisation des enfants handicapés

Le SGEN-CFDT est fortement intervenu sur les conditions inacceptables de scolarisation des enfants handicapés. A cette rentrée les dysfonctionnements sont nombreux :

- alors que tous les enfants ne sont pas encore affectés, certaines CLIS ont déjà des effectifs supérieur à 12 (seuil maximum).
- sans concertation les 4 CLIS conventionnées de notre département perdent leur poste d'éducateur spécialisé. Pour le remplacer elles auront un EVS (contrat précaire à temps partiel) !!!
- Les ULIS qui en bénéficiaient perdent leur éducateur spécialisé. Aucun recrutement d'AVS n'est prévu pour les remplacer.
- Faute de place en ULIS ou établissements spécialisés des élèves nés en 1999 voire 1998 sont maintenus en CLIS.

Le sgen-cfdt demande à toutes les écoles qui ont une clis et à toutes les ULIS de lui transmettre les effectifs et les difficultés rencontrées localement.